

Fiche de données de sécurité

PEROXYDE D'HYDROGÈNE 20-50 %

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Peroxyde d'hydrogène 20-50 % Peroxyde d'hydrogène 20 % Std Peroxyde d'hydrogène 25 % Std Peroxyde d'hydrogène 29 % qualité alimentaire Peroxyde d'hydrogène 29 % Std Peroxyde d'hydrogène 35 % NSF Qualité Alimentaire Peroxyde d'hydrogène 35 % Std Peroxyde d'hydrogène 50 % Qualité Alimentaire Peroxyde d'hydrogène 50 % Std
Autres moyens d'identification	Code : HPS****, HYDPEROXIDFG** IUPAC : Peroxol CAS : 7722-84-1
Usage du produit et restrictions d'utilisation	Blanchiment industriel traitement, réduction de la pollution, emballage aseptique et autres application liées à l'alimentation, traitement de l'eau. Ce produit est certifié conforme à la norme NSF / ANSI / CAN 60 pour une utilisation dans l'eau potable, voir la section 15 et le site web de la NSF pour plus d'informations.
Identificateur du fournisseur initial	ClearTech Industries Inc. 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7 Téléphone: 800.387.7503 Fax: 888.281.8109 www.cleartech.ca
No de téléphone d'urgence (24 h sur 24)	306.664.2522

SECTION 2. HAZARD IDENTIFICATION

Liquides Comburant	Catégorie 2
Toxicité aiguë - par inhalation	Catégorie 4
Toxicité aiguë - voie orale	Catégorie 4
Corrosion cutanée / irritation cutanée	Catégorie 1B
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 3

Pictogrammes



Mention d'avertissement : **Danger**



Fiche de données de sécurité

PEROXYDE D'HYDROGÈNE 20-50 %

Mentions de danger

- H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Prévention

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces, chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
- P220 Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.
- P264 Se laver mains soigneusement après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 Wear des gants de protection, des vêtements de protection, des protection des yeux, des protection du visage.

Intervention

- P301 P312 P330 EN CAS D'INGESTION: Rincer a bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON P331 ou un médecin en cas de malaise.
- P303 P361 P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (au les cheveux) : Enlever immédiatement tous les P363 vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau or se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutiliser.
- P304 P340 P310 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P305 P351 P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution a l'eau pendant plusieurs P310 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage

- P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P405 Garder sous clef.

Élimination

- P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et/ ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Danger non calcifiées ailleurs

Pas disponible



Fiche de données de sécurité

PEROXYDE D'HYDROGÈNE 20-50 %

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composants contribuant aux dangers:

Dénomination chimique	Nom commun	Numéro CAS	Concentration (w/w%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	19-51 %

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

Inhalation	Enlever la source d'exposition ou transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Si la victime ne respire plus, le personnel formé devrait commencer la respiration artificielle ou si le cœur de la victime a cessé de battre, commencer immédiatement la réanimation cardiorespiratoire (RCR) ou la défibrillation externe automatisée (DEA). Éviter le bouche à bouche en utilisant un dispositif de protection.
Ingestion	Rincer a bouche. Ne PAS provoquer le vomissement. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Si la victime vomit naturellement, la coucher sur le côté, dans la position de récupération. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer a bouche.
Contact cutané	Éviter le contact direct. Porter un vêtement de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Enlever immédiatement les vêtements, les chaussures et les accessoires en cuir contaminés Rincer délicatement la peau sous un faible jet d'eau tiède / sous la douche pendant 30 minutes. Placer les vêtements contaminés sous l'eau et les laver avant de les utiliser de nouveau ou les éliminer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Wash contaminated clothing before re-use or discard.
Contact oculaire	Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les produits chimiques, au besoin. Enlever la source d'exposition ou transporter la personne à l'air frais. Rincer délicatement les yeux avec un faible jet d'eau tiède pendant quelques minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il est possible de le faire facilement. Continuer le rinçage pendant 30 minutes. Prendre soin de ne pas faire couler l'eau contaminée dans l'œil non touché ou sur le visage. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Inhalation	L'ingestion peut provoquer des brûlures de la bouche et de la gorge (brouillard). Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer des brûlures de la bouche et de la gorge. Nocif en cas d'ingestion.
Contact cutané	Provoque des brûlures de la peau.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires des yeux.
Informations complémentaires	Pour plus d'informations, voir Section 11 Données toxicologiques

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Ce matériau est un comburant. Utiliser de grandes quantités d'eau sous forme de brouillard pour combattre les incendies dans lequel ce matériau est impliqué.
Agents extincteurs inappropriés	Le dioxyde de carbone et d'autres agents d'extinction qui étouffent les flammes ne sont pas efficaces dans des incendies impliquant des comburants. NE PAS utiliser le feu de poudre chimique des agents contenant des composés d'ammonium (comme certains A:B:C) des agents d'extinction, car un composé explosif peut être formé. Les jets d'eau ne sont pas recommandés pour combattre les incendies impliquant des produits chimiques.



Fiche de données de sécurité

PEROXYDE D'HYDROGÈNE 20-50 %

Dangers spécifiques du produit	Peut aggraver un incendie; comburant.
Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH et des vêtements de protection chimique.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles / équipements de protection / mesures d'urgence	Porter un équipement de protection individuelle approprié. (Voir la Section 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle). Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces, chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. Rester au vent, ventiler la zone.
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les égouts. Avertissez gouvernementales, de santé et sécurité au travail et les autorités environnementales. Avertir les exploitants de prises d'eau avoisinantes.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	<p>PETITS DÉVERSEMENTS: Arrêter ou réduire la fuite si sécuritaire de le faire. Déversement avec un matériau absorbant qui ne réagit pas avec le produit chimique déversé. Rincer la zone avec de l'eau. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Les bouchons d'aération peuvent être nécessaires pour empêcher une accumulation de pression qui pourrait provoquer des conteneurs à éclater.</p> <p>GROS DÉVERSEMENTS: Contacter les services d'urgence et le feu et le fournisseur pour obtenir des conseils.</p>

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité	<p>Une douche d'urgence et une douche oculaire doivent être disponibles, testées et à proximité du produit manipulé conformément à la réglementation provinciale.</p> <p>Adoptez des pratiques d'hygiène et d'entretien ménager raisonnables sur votre lieu de travail. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations que pourraient mener à l'exposition nocive.</p> <p>Inspectez les contenants pour vous assurer qu'ils ne sont ni endommagés ni fuites avant de les manipuler. Si l'étiquette d'origine est endommagée ou manquante, remplacez-la par une étiquette du lieu de travail. Ayez à portée de la main du matériel de secours adapté en cas d'incendies, de déversements et de fuites.</p> <p>Ne jamais remettre le matériel contaminé dans son récipient original.</p>
Stockage dans des conditions de sécurité	Conservez dans un endroit frais, sec et bien aéré, hors de la lumière directe du soleil et loin des sources de chaleur et matériaux incompatibles. Toujours entreposer dans le récipient d'origine étiqueté. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation et quand vide. Les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux. Protéger l'étiquette et le garder visible.
Incompatibilités	<p>Les Bases, telles que l'hydroxyde de potassium, l'hydroxyde de sodium, l'hydroxyde de calcium (chaux éteinte) l'ammoniac, les carbonates.</p> <p>Agents réducteurs, tels que l'hydrogène, le borohydrure de sodium, le dioxyde de soufre, les thiosulfates, l'hydrazine, les phosphites, le carbone et l'acide oxalique, formique et ascorbique.</p> <p>Matières organiques, telles que le bois, le papier, l'essence, le diesel, les solvants et certains fluides caloporteurs à base de glycol.</p> <p>Les métaux, tels que le fer, l'aluminium, l'acier et le cuivre.</p>



Fiche de données de sécurité

PEROXYDE D'HYDROGÈNE 20-50 %

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Composant	Règlement	Type de liste	Valeur
Peroxyde d'hydrogène	ACGIH	TWA	1 ppm

Contrôles d'ingénierie

Prescriptions en matière de ventilation	La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.
---	--

Équipement de protection

Les points suivants ne sont que des recommandations. Il est de la responsabilité de l'employeur et de l'utilisateur de faire une évaluation des risques du processus au cours duquel le produit est utilisé et de déterminer les mesures d'ingénierie et les EPI adéquates pour leur processus. Des renseignements supplémentaires réglementaires et de sécurité devraient être obtenus des autorités locales et, si nécessaires, d'un hygiéniste industriel professionnel.

Protection des yeux et du visage	Lorsqu'il y a un risque d'exposition des yeux ou du visage, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité bien ajustées et un écran facial ou un masque respiratoire complet ou tout autre équipement de protection similaire qui protège le visage et les yeux de la personne qui les porte.
Protection des mains et du corps	Le port de gants jetables en latex ou nitrile est recommandé pour prévenir le contact accidentel. Une protection de la peau en caoutchouc butylique, en néoprène ou en PVC est recommandé lors de contact de manipulation prolongée. Les gants en cuire ne sont pas recommandés pour la protection chimique. Se référer aux instructions du fabricant pour les temps de protection et les renseignements concernant la perméabilité ; à noter que les temps de protection et la perméabilité varient avec la température, l'utilisation et l'âge du produit. L'utilisation prolongée d'équipements de sécurité ou de vêtements contaminés n'est pas recommandé ; les laver avant de réutiliser ou les jeter.
Protection respiratoire	Lorsque les concentrations sont supérieures aux limites recommandées, une protection respiratoire approuvée doit être portée et les cartouches doivent être protégées contre ce produit. Selon les conditions telles que la température et la méthode de manipulation, les masques à pression négative peuvent ne pas offrir une protection adéquate et des respirateurs à pression positive ou des appareils respiratoires autonomes peuvent être nécessaires. Réévaluez régulièrement toute protection respiratoire utilisée car leurs effets protecteurs ont tendance à se dégrader avec le temps. En cas d'urgence, les appareils respiratoires autonomes sont recommandés. Pour les recommandation du NIOSH en matière de respirateurs pour : Peroxyde d'hydrogène voir section 16

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide
Couleur	Claire, incolore
Odeur	Aucune odeur
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	<2



Fiche de données de sécurité

PEROXYDE D'HYDROGÈNE 20-50 %

Point de fusion / point de congélation	-33 °C (35 %), -52 °C (50 %)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	106.2 °C (30 %)
Point d'éclair	Pas applicable
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité	Pas applicable
Limite supérieure d'inflammabilité	Pas applicable
Limite inférieure d'inflammabilité	Pas applicable
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	1.17
Densité relative	Pas applicable
Solubilité	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Log Pow = -0.70 to -1.33
Température d'auto-inflammation	Pas applicable
Température de décomposition	150-152 °C (Peroxyde d'hydrogène 100 %)
Viscosité	Pas disponible
Densité	~1.13 (35 %), ~1.20 (50 %)
Caractéristiques des particules	Pas applicable

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Ce produit est un oxydant et réagira avec les agents réducteurs et les composés organiques, tels que le papier ou le bois, pour produire de la chaleur et il pourrait potentiellement prendre feu.
Stabilité	Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation. L'exposition au soleil ou à des températures élevées peut entraîner la dégradation de ce produit au fil du temps.
Risques de réactions dangereuses	La polymérisation dangereuse n'est pas anticipée. Le peroxyde d'hydrogène est décomposé catalytiquement par le fer, produisant des radicaux libres et de la chaleur.
Conditions à éviter	Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. Évitez tout contact avec des matériaux incompatibles. Ne pas chauffer.
Matériaux incompatibles	Les Bases, telles que l'hydroxyde de potassium, l'hydroxyde de sodium, l'hydroxyde de calcium (chaux éteinte) l'ammoniac, les carbonates. Agents réducteurs, tels que l'hydrogène, le borohydrure de sodium, le dioxyde de soufre, les thiosulfates, l'hydrazine, les phosphites, le carbone et l'acide oxalique, formique et ascorbique. Matières organiques, telles que le bois, le papier, l'essence, le diesel, les solvants et certains fluides caloporteurs à base de glycol. Les métaux, tels que le fer, l'aluminium, l'acier et le cuivre.
Produits de décomposition dangereux	Oxygène moléculaire.

Fiche de données de sécurité

PEROXYDE D'HYDROGÈNE 20-50 %

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë (Valeurs DL50 / CL50)

Composant	Voies d'exposition	Espèces	Valeur	Exposition
Peroxyde d'hydrogène 50 %	Orale	Rat	1390 mg/kg	
Peroxyde d'hydrogène	Cutanée	Lapin	>2000 mg/kg	
	Inhalation (aérosol)	Souris	>170 mg/m ³	4 heures

Résumé des effets toxicologiques sur la santé

Corrosion cutanée / irritation cutanée	Provoque des brûlures de la peau.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer des brûlures de la bouche et de la gorge. Nocif en cas d'ingestion.
Inhalation	L'ingestion peut provoquer des brûlures de la bouche et de la gorge (brouillard). Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires des yeux.
Sensibilisation	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets connus de sensibilisation.
Mutagenicité	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets mutagènes connus.
Cancérogénicité	IARC has classified peroxyde d'hydrogène as group 3, non classifiable quant à sa cancérogénicité pour les humains.
Toxicité pour la reproduction	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets toxiques connus pour la reproduction.
Toxicité pour certains organes cibles	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets connus sur des organes cibles.
Danger par aspiration	Pas disponible
Produits synergiques	Une résistance accrue des voies respiratoires a été observée chez des volontaires exposés au peroxyde d'hydrogène et aux aérosols de dioxyde de soufre en même temps. Une étude animale a montre qu'une exposition par inhalation concomitante à des particules fines et au peroxyde d'hydrogène peut augmenter la toxicité des deux pour les poumons. L'exposition au peroxyde d'hydrogène a également augmenté la toxicité de l'ozone chez les animaux.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composant	Type	Espèces	Valeur	Exposition
Peroxyde d'hydrogène	CL50	Pimephales promelas	16.4 mg/L	72 heures
	CE50	Daphnia pulex	2.4 mg/L	48 heures
	NOEC	Skeletonema costatum	0.68 mg/L	48 heures

Biodégradabilité La liste intérieure des substances classifie peroxyde d'hydrogène comme non-persistant.



Fiche de données de sécurité

PEROXYDE D'HYDROGÈNE 20-50 %

Bioaccumulation	La liste intérieure des substances classifie peroxyde d'hydrogène comme non-bioaccumulatif.
Mobilité	Ce produit est soluble dans l'eau, et ne devrait pas être absorbé par le sol et peut contaminer les eaux souterraines
Autres effets nocifs	Pas disponible

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Déchets provenant de résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
Emballages contaminés	Ne pas enlever l'étiquette, respecter les avertissements indiqués sur l'étiquette même après que le récipient soit vide. Les récipients vides devraient être recyclés ou éliminé dans une installation approuvée d'élimination des déchets.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU	UN2014
Désignation officielle de transport et description de l'ONU	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE contenant au minimum 20 % mais moins de 60 % de peroxyde d'hydrogène (stabilisée selon les besoins)
Classe(s) de danger relative(s) au transport	5.1 (8)
Groupe d'emballage	II
Indice de quantité limitée	1 L
Dangers environnementaux	Pas considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3.
Précautions spéciales	Pas de précautions particulières



Fiche de données de sécurité

PEROXYDE D'HYDROGÈNE 20-50 %

Transport en vrac

Indice PIU: pas disponible

MARPOL 73/78 et Recueil IBC:

Nom du produit: Solutions de peroxyde d'hydrogène (plus de 8 % mais pas plus de 60 % en masse)

Catégorie de pollution: Y

Dangers: Ce produit est inscrit au Code en raison de ses dangers en termes de sécurité et de pollution.

Type de transport: Transport de type 3

Type de réservoir: Réservoir à gravité intégré

Ventilation du réservoir: Ventilation contrôlée

Contrôle environnemental du réservoir: Pas d'exigence spéciale selon ce code

Classe(s) de danger relative(s) au transport pas d'exigences

Équipement électrique: groupe d'appareil pas d'exigences

Point d'éclair produit non-inflammable

Calibrage: Calibrage fermé

Détection de vapeur: Pas d'exigence spéciale selon ce code

Protection pour incendie: Pas d'exigence spéciale selon ce code

Équipement d'urgence: Pas d'exigence spéciale selon ce code

Conditions spécifiques et opérationnelles: 15.5.2, 15.18, 15.19.6

Renseignements supplémentaires

Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée.

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION

Tous les composants de ce produit sont classifiés sur la liste intérieure des substances.

La certification NSF: Peroxyde d'hydrogène 35 % NSF Qualité Alimentaire est certifié selon la norme NSF / ANSI / CAN 60 pour la désinfection et l'oxydation à une dose maximale de: 23 mg/L. NSF restrictions d'utilisation des produits en fonction des exigences obtenues à partir du site Web de NSF pour les exigences actuelles.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de la dernière révision: juin 01, 2026

Remarque : La responsabilité de fournir un lieu de travail sûr incombe à l'acheteur / utilisateur. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Cependant, les conditions de manipulation et d'utilisation étant hors de notre contrôle, nous ne garantissons aucun résultat et déclinons toute responsabilité pour les dommages pouvant résulter de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.



Fiche de données de sécurité

PEROXYDE D'HYDROGÈNE 20-50 %

À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité
Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable® de DRC, ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux. Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, veuillez contacter notre service clientèle.

Références:

- 1) *NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards*; U.S. Department of Health and Human Services, <https://www.cdc.gov/niosh/npg/npgd0335.html>
- 2) *WorkSafe BC E-Limit*; Workers' Compensation Board of British Columbia, <https://elimit.online.worksafebc.com/>
- 3) *ECHA - Registered Substance Dossier*; European Chemicals Agency, <https://chem.echa.europa.eu/100.028.878>
- 4) *Transportation of Dangerous Goods Regulations*; Transport Canada, <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/regulations/SOR-2001-286/index.html>
- 5) Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals (GHS) *Seventh revised edition*
- 6) International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code) 2007 Edition
- 7) The ACS Style Guide